

INFOS PARENTS :

JEUX CO : Jeux collectifs - **LUDOTHEQUE** de la MJC de Vienne.
PISCINE : à St Romain en Gal / Bonnet de bain du centre obligatoire / Pas de short de bain / Brassards si besoin. **TROTTINETTE** : Prévoir matériel et gants selon la météo / Casque conseillé - **CARTABLE** : Possibilité d'apporter son cartable – Un temps sera dédié aux devoirs pour ceux qui le désirent.
SECOURISME : Atelier avec Intervenant « Protéger, Alerter, Secourir ». **CLIMB UP** : Lyon Gerland / Baskets obligatoires – **LA TURBINE** : Game Center à Pont-Evêque . **LES AVENTURES D'HERCULE** : Ateliers au musée de St Romain en Gal .
MAX AVENTURE : à Oytier St Oblas / chaussettes obligatoires.
LIRE ET FAIRE LIRE : Lectures par des bénévoles de l'association au centre de loisirs. **CASERNE** : Atelier avec pompiers de Ste Colombe. **GRAND JEU HALLOWEEN** Les enfants doivent venir déguisés sur le thème de leur choix.

TOUS LES JOURS :

Sac à dos + bouteille d'eau nominative + goûter et tenues adaptée aux activités et à la météo.

Pour les nouvelles inscriptions ou réinscriptions, un dossier est à constituer :
1 fiche de renseignements / 1 fiche sanitaire + photocopie des vaccins + signature du règlement intérieur + assurance extra-scolaire ou responsabilité civile + 2 enveloppes timbrées complétées à votre adresse + 2 supplémentaires si vous désirez des factures pour votre C.E. + documents juridiques si séparation des parents. Les fiches sont téléchargeables sur le site :

alshpetitsfutes.fr

Tarifs horaires de 1.30€ à 2.80 € selon le Quotient familial CAF à fournir si inférieur à 1501 (sinon le tarif maximum sera retenu)

Adhésion annuelle de 35 € par famille (valable un an de vacances à vacances)

Prix du repas : 4.30 € / Prix du bonnet de bain : 2.50 €

Suppléments : 5 € pour les sorties et intervenants extérieurs.

Seule obligation d'inscription : Quand l'enfant est inscrit à la sortie hebdomadaire, il doit être inscrit à 2 autres journées de la même semaine.

Le paiement complet de la réservation se fait au moment de l'inscription.

ANCV et prise en charge C.E. sont acceptées.

2 chèques possibles à l'ordre de : ALSH Petits Futés Dépôt fin octobre et fin novembre.

Le tableau et le paiement sont à donner lors d'une permanence. Possibilité de les déposer **avant le début des vacances** dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie de Ste Colombe. Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et si le dossier est à jour.

S'il y a un souci avec l'inscription, vous serez contactés au plus vite.

Les inscriptions pendant les vacances sont possibles auprès de la directrice selon les places disponibles.

Vacances d'automne 2025

ALSH LES PETITS FUTÉS



Permanences d'information et d'inscription :

Les mardis 07 et 14 Octobre de **16h30 à 18h30**

A l'accueil de loisirs (derrière l'école de Ste Colombe)

Pour tout renseignement, consultez notre site : **alshpetitsfutes.fr**

ALSH « Les Petits Futés » - Place Charles de Gaulle
69560 Ste Colombe

Ou contactez la directrice **Annie Caire** : **06.63.82.04.70**

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : **ALSH Les Petits Futés**

